

COMMUNIQUE DE PRESSE

Manage

Le député wallon manageois, Philippe Fontaine se préoccupe une nouvelle fois du sort des Laminoirs de Longtain

Ce mardi 19 avril 2005, Philippe Fontaine, Conseiller communal de Manage, Député wallon et administrateur de la Communauté urbaine du Centre demandait , en séance publique de Commission au Parlement Wallon, au Ministre de l'économie Jean-Claude Marcourt de se prononcer sur les inquiétudes qui pèsent quant à l'avenir de l'entreprise manageoise, les Laminoirs de Longtain mais également concernant le Manage Steel Center et Longtain inox.

1/ Concernant les Laminoirs de Longtain, le ministre a effectivement confirmé que la production de 18.000 tonnes en 2004 était insuffisante. Le Ministre Marcourt ayant pris un contact direct avec le Groupe Condesa s'est entendu rappeler qu'il y avait bien eu des restructurations en Lorraine mais qu'il ne fallait pas établir de relation entre les restructurations survenues en Lorraine et la situation de Longtain.

Le Groupe a aussi précisé qu'il s'engageait à améliorer le carnet de commandes mais qu'il n'accepterait pas de commandes à perte ou des commandes de mauvaises qualités pour les laminoirs dont la qualité de la production n'est nullement remise en cause.

En ce qui concerne le volet investissements, Philippe Fontaine a également voulu savoir si le Groupe Condesa confirmait l'investissement de 800.000€ prévu. Le Groupe Condesa a rappelé qu'il n'a pas la même politique qu'ARCELOR en matière d'investissement et que cet investissement aurait bien lieu.

A la question du député manageois de l'évaluation des possibilités de développement du site , le Groupe Condesa précise qu'en matière de politique commerciale, il veut garantir une autonomie suffisante pour chacune de ses unités de production mais avec la volonté très claire de spécialiser chacune des entreprises du groupe.

Dans l'immédiat, il est prévu un Conseil d'entreprise en présence du patron de Condesa.

2/ Concernant le Manage Steel Center, Philippe Fontaine rappelle au Ministre que « *des bruits courraient que Bombardier ne respectait pas les engagements pris en terme de commandes argumentant que leur propre carnet de commandes est lui-même en diminution de 50%* »

Par ailleurs , ajoute encore Philippe Fontaine, « Bombardier ne verserait pas à Manage Steel Center les compensations prévues en cas de diminution du volume des commandes au moment où ils se sont désengagés de l'entreprise il y a quelques années»

Sur base de ces informations, Philippe Fontaine a demandé au Ministre « *ce que pouvait faire la Région wallonne pour faire respecter ces engagements au risque de mettre en péril quelques dizaines de travailleurs.* »

La réponse du Ministre fut claire : « *les négociations sont en cours mais elles sont difficiles et délicates* » Le Cabinet suit le dossier de très près mais le Ministre rappelle que Duferco a quant à lui respecté les engagements pris et que ce côté là , la situation est positive.

3/ En ce qui concerne Longtain Inox , Philippe Fontaine a souhaité savoir « *si les rumeurs de transfert de l'activité vers Carinox étaient fondées* ». Le Ministre les a formellement démenties.